

Pour valoriser la zone intercommunale d'éco-développement

Le programme « Route de l'eau » validé le jeudi 01 avril 2010

Le Conseil intercommunal d'éco-développement des lagunes côtières (CIED) qui regroupe les communes de Grand-Popo, Comé, Kpomassè, Ouidah et Abomey-Calavi a organisé, le jeudi 1er avril à Adjatokpa, un atelier de validation du document de programme « Route de l'eau ». Avec l'appui financier des partenaires, ce document vise à mettre en œuvre un ensemble de projets de développement harmonieux de ladite zone.

La Nation N° 1564-0159 du 02/04/2010 – page 3

Par Désiré GBODOUGBE

Les habitants qui partagent le complexe hydrologique du lac Ahémé-chenal, Aholagune, Gbagan-bouche du Roy (Océan Atlantique) reconnu au niveau international et classé site RAMSAR 1017 sont décidés à tout mettre en œuvre pour, à la fois, protéger et valoriser leur patrimoine commun naturel. Cette volonté a débouché sur l'élaboration d'un document de programme dénommé « Route de l'eau » au profit de la Zone intercommunale d'éco-développement (ZIED). La réalisation de ce projet d'un coût global de 1,2 milliard de F CFA a été officiellement validé à la satisfaction de tous les acteurs

Ce document comporte quatre sous-programmes que sont: la navigabilité, l'écotourisme; l'agriculture, la pêche et l'élevage et les services aux populations. D'un budget évalué à 156.491.966 F CFA, le sous-programme navigabilité, permettra d'atteindre des objectifs tels que le reboisement des rives dégradées en espèces de mangroves et des berges érodées en espèces locales afin de ralentir l'érosion et le comblement et l'approvisionnement des populations lagunaires en bois énergie et en bois de service. Ce sous-programme doit permettre, également le dragage des sections ensablées et envasées de la route de l'eau, et des sections de la route de l'eau entravées par des obstacles. Tout cela conduira à la modernisation des voyages sur la « Route de l'eau ».

Pour ce qui concerne le sous-programme écotourisme évalué à 143.865.180 F CFA, il est réparti en trois projets dont le projet de renforcement des capacités pour le développement des produits écotouristiques dans la ZIED, le projet de renforcement institutionnel des acteurs du tourisme et le projet d'aménagement écotouristique dans la ZIED. L'agriculture, la pêche et l'élevage constituent le troisième sous-programme estimé à 119.140.000 F CFA. Il est subdivisé en deux volets dont l'appui à la production halieutique et le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des producteurs.

Quant au dernier sous-programme relatif aux services aux populations, il est subdivisé en deux projets: l'appui à l'assainissement et l'approvisionnement en eau potable et hygiène dans la ZIED. Le président du CIED, Patrice Hounsou-Guèdè, a invité les différents acteurs à accorder une attention particulière à ces différents projets afin d'aboutir à des résultats susceptibles de défendre la cause de la ZIED.

Le représentant du maire de la commune de Kpomassè, Alphonse Codo, a, pour sa part, rappelé que la valorisation du système hydrologique est complexe puisqu'elle

prend en compte tout ce qui peut contribuer à la protection du système, à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines ainsi que la promotion des atouts touristiques. Ce programme vise, a-t-il ajouté, le développement des activités génératrices de revenus liées au complexe lagunaire, la gestion durable et la valorisation de la biodiversité et la sensibilisation des populations de la zone.